

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JANVIER 2026 A 18H

Membres en exercice : 27

Membres présents : 18

Membres absents : 9

Dont membres représentés : 4

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Françoise CAMPREDON (excepté délibération n°2026/004), Catherine MIFFRE, Chrystelle CARLOS (excepté délibération n°2026/004), Carine DEVOYON (excepté délibération n°2026/004), Joël PACULL, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Laurence BARBERA, Nicolas OLIVE, Karine CAROLA, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Pascal-Henri BASSET (pouvoir donné à Joël PACULL), Pascale PUY (pouvoir donné à Blaise FONS), Yannick COSTA (Pouvoir donné à Jean TELASCO), Liliane HOSTALLIER-SARDA (pouvoir donné à Jeannine VIDAL).

Absents excusés : Laurent FOURMOND, Evelyne SARRAZIN, Marc BILLES, Léocadie MENDEZ, Xavier ROCA.

Secrétaire de séance : Françoise CAMPREDON.

Date de la convocation : 23/01/2026

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2026/001	MODIFICATION REGLEMENT INTERIEUR ALSH MATERNELLE ET PRIMAIRE	► APPROUVE la modification du règlement intérieur de l'ALSH maternelle et primaire tel qu'annexé ;	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/002	ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BP 2026 – BUDGET PRINCIPAL	► D'AUTORISER le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2026 avant le vote du budget primitif 2026, dans la limite des crédits définis ci-dessous et représentant au plus 25 % des crédits ouverts au titre de l'exercice 2025 :	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/003	RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE LA BANQUE POSTALE	► DECIDE de renouveler la ligne de trésorerie auprès de La Banque Postale dont le siège social est : Le Crossing – 30 Boulevard Gallieni - 92130 ISSY LES MOULINEAUX dont les principales caractéristiques sont :	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/004	VERSEMENT AVANCE SUR SUBVENTION 2026 ASSOCIATION FETES ET CULTURE - BP 2026	► DECIDE de verser une avance de 10 000 € sur la subvention 2026 à l'Association Fêtes et Culture ; Cette somme sera prévue au compte 65748 du budget primitif 2026.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

2026/005	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	<p>► APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal ci-annexé :</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/006	AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX – AMENAGEMENT DE LA RUE PAU CASALS ET DE LA RUE LAS BARDERES TRANCHE 1A	<p>► APPROUVE les avenants aux marchés de travaux d'aménagement de la rue Pau Casals et de la rue las Barderes (tranche 1A) comme exposé ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N° 1 (Voirie - Pluvial) – Entreprise TP66 : ajustement des prestations pluviales et rajout d'un branchement télécom, pour une moins-value de 5 535 € HT, soit -3,80 % pour ce lot. • N° 2 (Réseaux secs) – Entreprise SPIE CITYNETWORKS : complément de génie civil pour réseau télécom, pour un montant de 1 692 € HT, soit une plus-value de 10,93 % pour ce lot. <p>► AUTORISE M. le Maire à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/007	ACQUISITION PARCELLE B N°1285 BIENS NON DELIMITES (BND)	<p>► DECIDE d'acquérir les parts de Biens Non Délimités des propriétaires de la parcelle B n°1285 désignés ci-dessous au prix de 6 000 €/ha :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Guillaume CAYARD, propriétaire de 15 000 m², soit un montant de 9 000 €. • Messieurs David BILLES, Jean-Luc BILLES et Pierre BILLES, propriétaires de 15 756 m², soit un montant de 9 453,60 €. <p>► AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces acquisitions, dont les frais seront à la charge de la Commune, l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire associé à MILLAS.</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/008	CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC PMMCU COORDINATION DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE PAS CITEO EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES	<p>► APPROUVE la convention de groupement ci-annexée pour la coordination dans le cadre de l'accompagnement proposé pas CITEO en matière de lutte contre les déchets abandonnés ;</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/009	CONVENTION DE REVERSEMENT DU PRODUIT DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE L'ANNEE 2024	<p>► APPROUVE la convention de versement du produit des redevances d'occupation du domaine public de l'année 2024 ci-annexée ;</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/010	CONVENTION TRIPARTITE DE PRÊT D'OBJETS PROCESSIONNELS A LA CONFRERIE DE LA SANCH	<p>► APPROUVE la convention tripartite ci-annexée de prêt d'objets processionnels ci-annexée à passer entre M. l'Abbé Thomas Mbaye, la fédération des confréries de la Sanch du diocèse de Perpignan Elne et la Commune de Pézilla la Rivière</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

2026/011	DENOMINATIONS BATIMENTS/LIEUX PUBLICS ESPACE SAMUEL PATY - ESPACE DES DOCTEURS MASARDO	<p>► DECIDE de nommer la nouvelle salle polyvalente d'activités jeunesse et au city-stade situés 12 rue des écoles, « Espace Samuel PATY » ;</p> <p>► DECIDE de nommer le parvis de l'église des Saintes Hosties, « Espace des Docteurs MASARDO ».</p> <p>► DECIDE d'apposer une plaque commémorative en hommage à Ferdinand GRAMMUNT, résistant Pétillanais déporté à Dachau, sur le rempart de la cellera au parvis de l'église.</p>	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/012	MOTION SUR LES ETUDES DU SMTBV CONCERNANT LE RECALIBRAGE DU LIT DE LA TET AU DROIT DE LA COMMUNE	<p>► APPROUVE la motion ci-dessous.</p> <p>Nous demandons donc :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Que ces projets soient portés à la connaissance du conseil municipal avec les conséquences sur le territoire de la commune 2/ Que tout au long des études les élus communaux soient étroitement associés aux travaux du SMTBV 3/ Que soient prises en compte les interrogations légitimes de la commune sur la préservation de ses intérêts 4/ Que rien ne soit décidé sans l'accord préalable du conseil municipal de Pézilla-La-Rivière. 	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Liste des délibérations publiée et affichée le : 03/02/2026